

Les axes routiers

Le secteur 2 est cerné par les axes routiers A16 et D1001, qui sont fortement fréquentés et à grande vitesse. Les éoliennes y seront perçues comme des éléments animant le paysage.

Point de vue remarquable

Le point de vue depuis le cimetière de Bourdon est un point de vue remarquable (cf chapitre *Points de vue remarquables*). Il révèle la structure du paysage local. Vallées, bâti, bois, LHT, champs s'imbriquent les uns aux autres.

Les éoliennes de Domart apparaissent sur la ligne d'horizon de manière lointaine. De part leur échelle, elles sont intégrées au paysage.

Parcs éoliens

Le secteur est marqué la covisibilité avec le parc existant de Domart.

Ce dernier est actuellement composé de 11 éoliennes.

Un projet d'extension de 6 éoliennes est en construit (2ème ligne). 3 éoliennes dans le prolongement de la 1ère ligne sont construites.

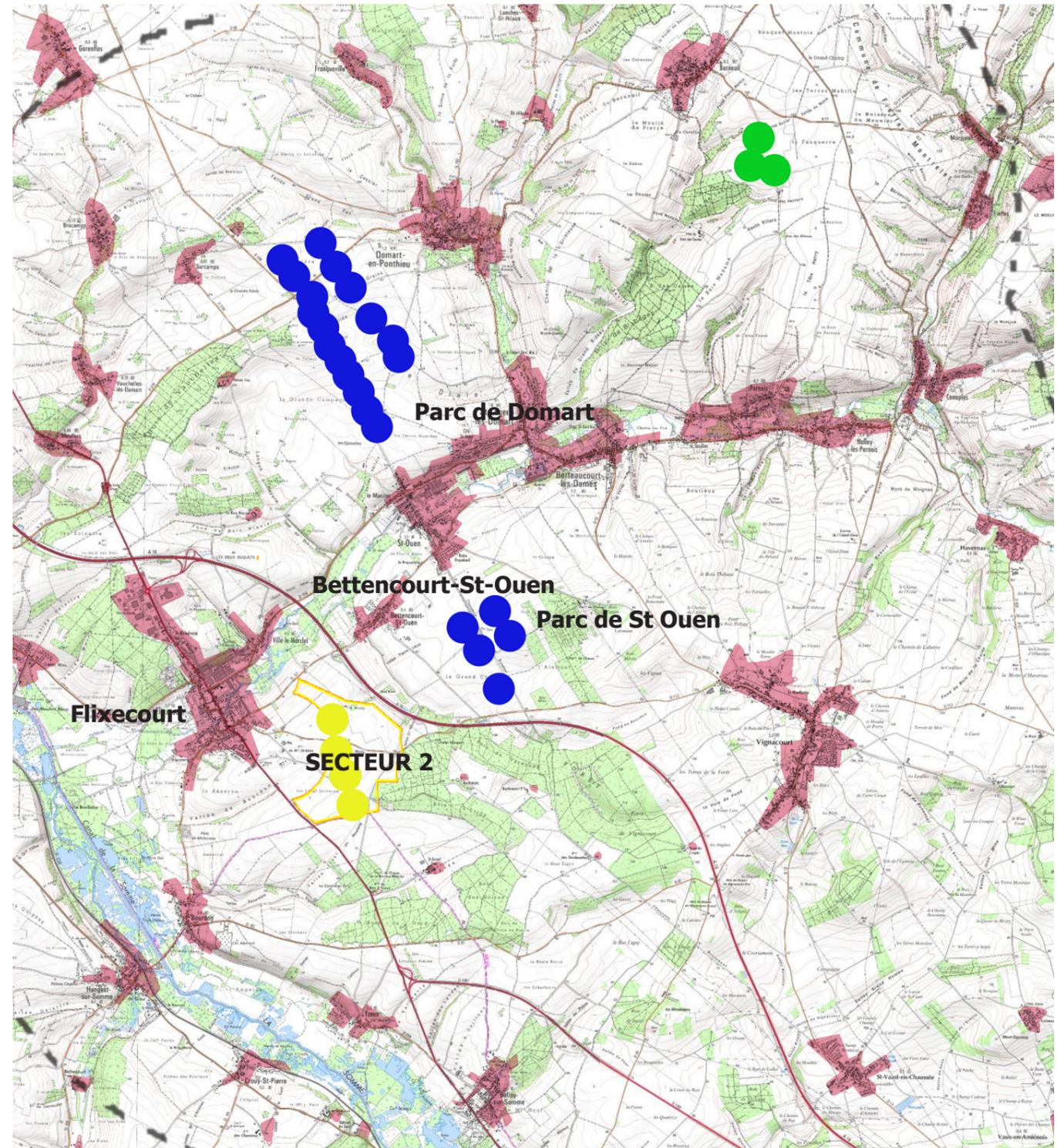
Le parc de St Ouen vient en écho au parc de Domart. Le parc de St Ouen de 5 éoliennes a été construit.

D'un point de vue des caractéristiques paysagères et d'un point de vue géographique, le secteur 2 apparaît conforter les parcs existants.

Encerclement

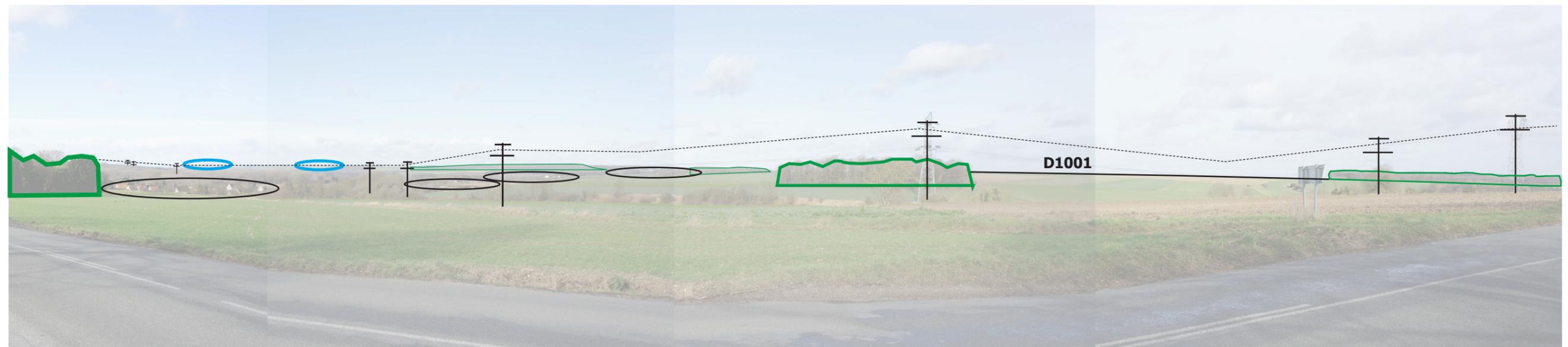
Vigilance depuis Flixecourt et Bettencourt-St-Ouen.

- Eoliennes construites
- Eoliennes en instruction
- Eoliennes accordées





PDV 18 - Depuis le cimetière de Bourdon : point de vue remarquable



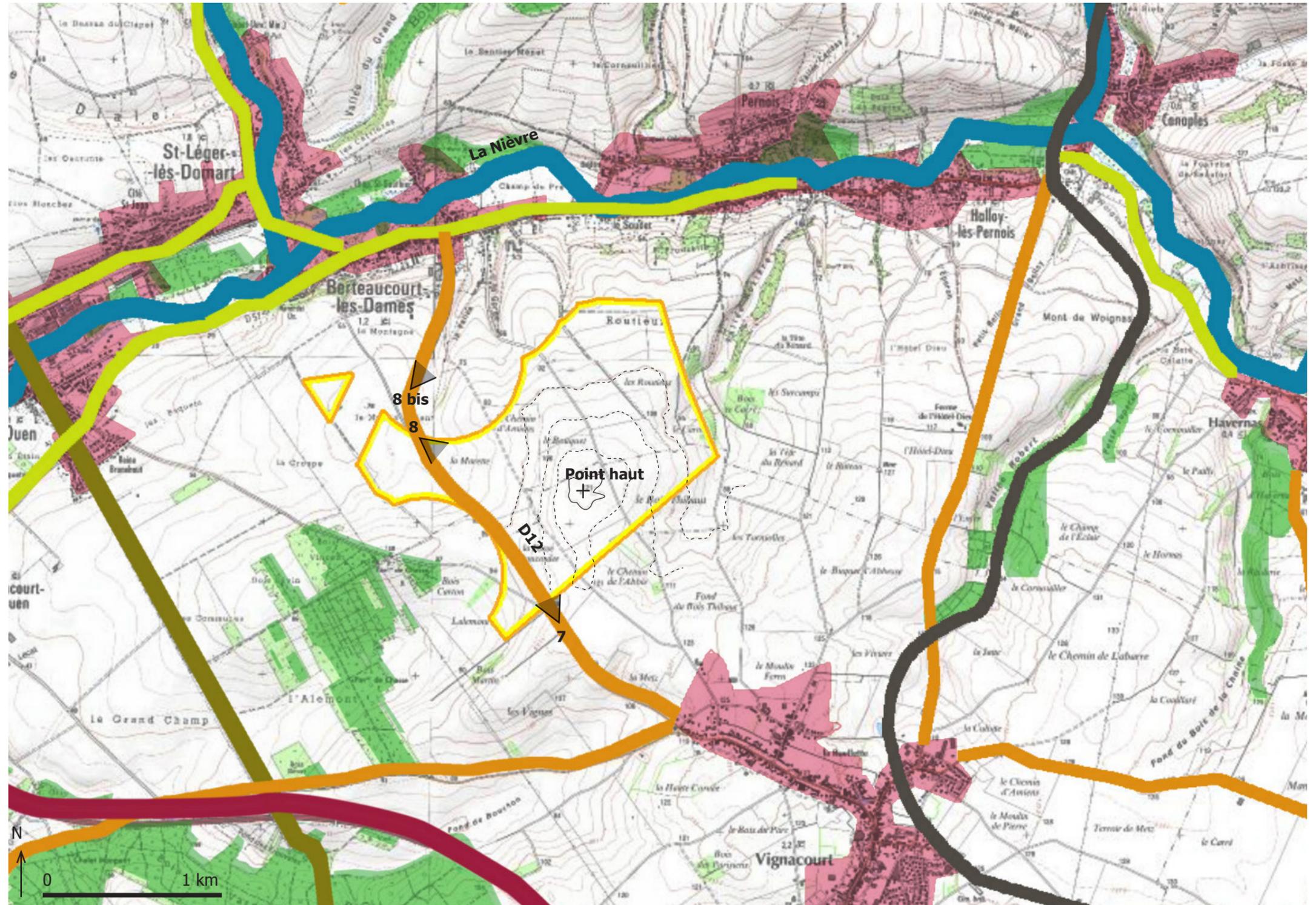
PDV 18 - Croquis des éléments composants le paysage : village en fond de vallée, parcs éoliens, bois, ligne haute tension, D1001.

-  Villages
-  Parc éolien
-  Bois



PDV 19 - Depuis la D1001: grand plateau dégagé, rapport visuel avec le parc de Domart

- Habitat
- Bois
- Vallée de la Somme
- Vallée secondaire
- A16
- Routes départementales à fort trafic
- Routes de plateaux
- Routes de vallée
- Chaussée de Brunehaut
- Voie ferrée
- Zone d'implantation potentielle (ZI)



Le secteur 3 est caractérisé par la proximité de la vallée de la Nièvre et le vallonnement de la zone.

Les axes routiers

La D12 est peu fréquentée. Elle n'offre pas de recul par rapport à la zone d'implantation. Le secteur 3 est une colline dont les courbes de niveau sont clairement identifiées sur la carte ci-contre (gauche).

La proximité de l'A16 ne se fait pas sentir de par le relief et les boisements.

Parcs éoliens

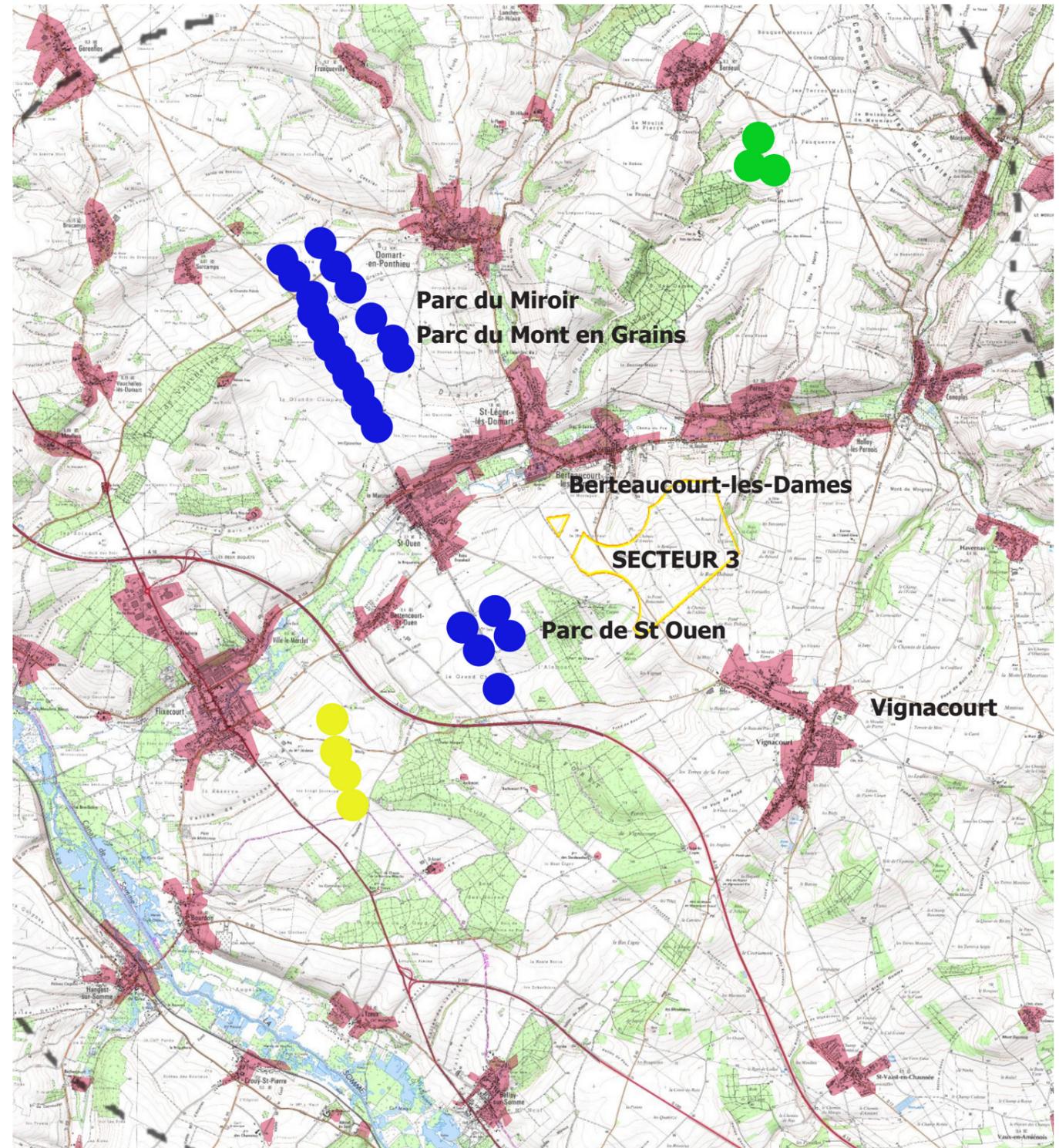
La covisibilité avec le parc existant de Domart est visible depuis la D12.

Encerclement

Vigilance particulière depuis Berteaucourt-les-Dames en fond de vallée.

Vigilance depuis Vignacourt, amoindrie par la situation géographique de Vignacourt en ligne de crête.

- Eoliennes construites
- Eoliennes en instruction
- Eoliennes accordées





PDV 7 - Vue vers la vallée de la Nièvre, covisibilité avec le Parc de Domart



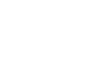
PDV 8 bis - Vue vers la Vallée de la Nièvre



PPDV 8 - La ligne de crête du secteur 3. La route D12 n'offre pas de recul par rapport à la zone. Cette dernière apparaît comme une colline.

CONTEXTE PAYSAGER . Dans les périmètres rapproché et immédiat

Caractéristiques paysagères du secteur 4

-  Habitat
-  Bois
-  Vallée de la Somme
-  Vallée secondaire
-  A16
-  Routes départementales à fort trafic
-  Routes de plateaux
-  Routes de vallée
-  Chaussée de Brunehaut
-  Voie ferrée
-  Zone d'implantation potentielle (ZI)



Deux éléments paysagers forts caractérisent le secteur 4 : la Chaussée Brunehaut et le parc du Miroir et du Mont en Grains.

Dans le périmètre immédiat, la zone s'appréhende avant tout par la Chaussée Brunehaut.

En venant de Domart, le parc sera visible depuis le D216.

Il n'y aura à priori pas de vue depuis une partie de la D216 de par les boisements.

Le plateau se dessine en ondulations à la vue dégagée. L'horizon est lointain.

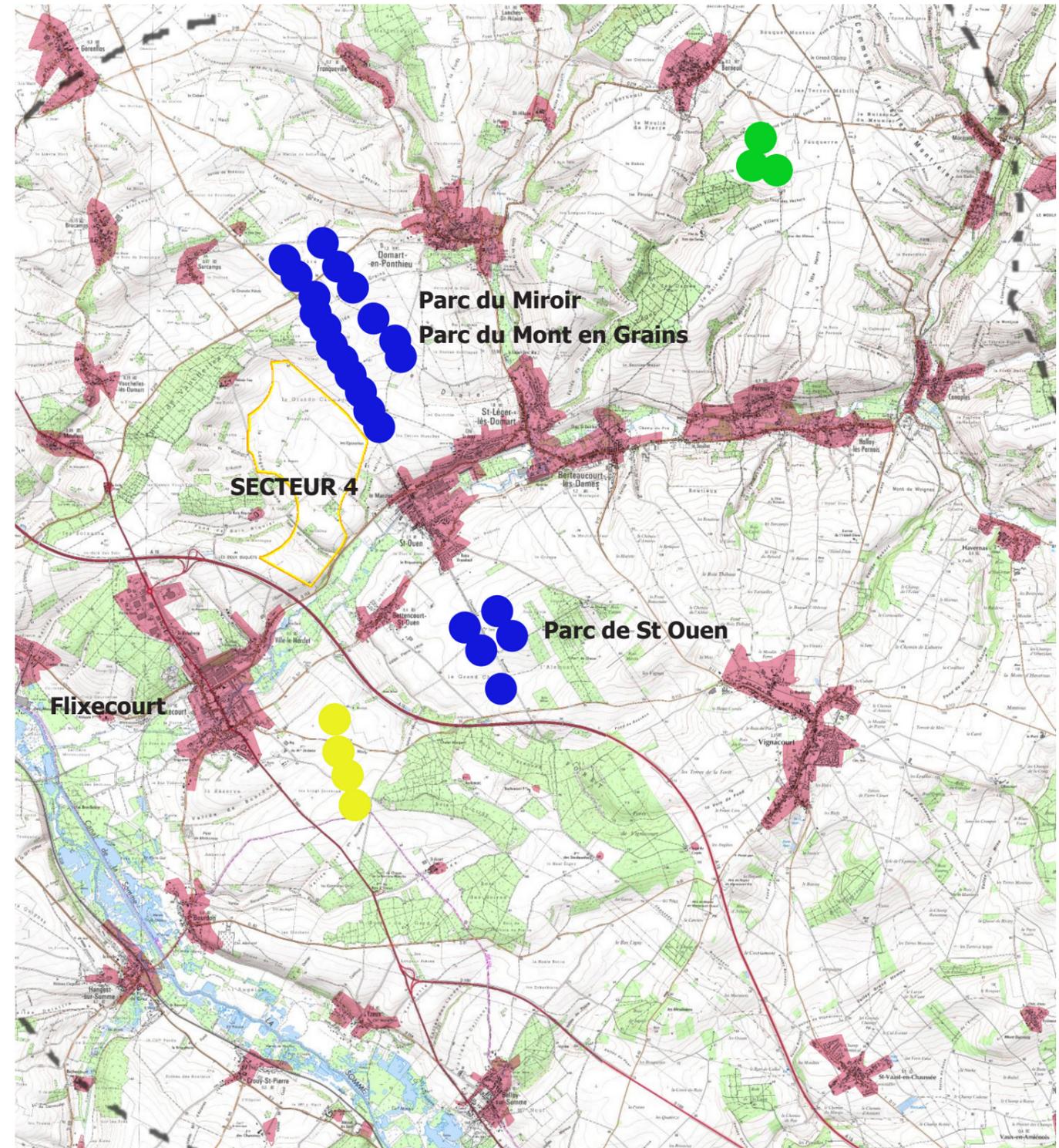
Depuis les routes des vallées de la Nièvre et de St-Hilaire, le plateau se découvre soudainement. Depuis la sortie de St Ouen, il y a donc risque de confrontation. Ce risque est minimisé par le fait que la confrontation se fera depuis la Chaussée Brunehaut, peu usitée car en terre battue.

En revanche, depuis l'A16, l'appréhension est plus lente, les éoliennes se voient par intermitence depuis le lointain.

Encerclement - Confrontation

Vigilance Flixecourt si le secteur 2 est également implanté.

- Eoliennes construites
- Eoliennes en instruction
- Eoliennes accordées





PDV 11 - Vue depuis la Chaussée Brunehaut sur le plateau dégagé et le parc du Miroir



PDV 10 - Topographie inverse depuis St-Ouen : risque de confrontation, minimisé par le caractère peu usité de la Chaussée Brunehaut

-  Habitat
-  Bois
-  Vallée de la Somme
-  Vallée secondaire
-  A16
-  Routes départementales à fort trafic
-  Routes de plateaux
-  Routes de vallée
-  Chaussée de Brunehaut
-  Voie ferrée
-  Zone d'implantation potentielle (ZI)

